



Enseignant au primaire

Job Summary

Collectivité :

[Yellowknife](#) – École Allain St-Cyr

Ministère:

Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Quest

No du concours :

26571

Salaire :

Entre 95 232 \$ et 153 748\$ + plusieurs avantages sociaux

Type d'emploi :

Temps plein, Permanent

Date limite : **28 mai. 2025**

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature de l'une des deux façons suivantes :

1. En postulant officiellement via le site du GTNO :
<https://www.gov.nt.ca/careers/fr/search/job/departement/commission-scolaire-francophone-territoires-du-nord-ouest-61>
2. En envoyant leur dossier directement à la direction à l'adresse suivante : mathieu.gagnon@csftno.com

Offre d'emploi

Renseignements sur le ministère

Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Quest

Renseignements sur le poste : Enseignant au primaire à l'école Allain St-Cyr

La Commission scolaire francophone des TNO souscrit aux valeurs et aux principes suivants :

- Sensibilité à la diversité et au patrimoine culturels;
- Décisions fondées sur des données probantes, pour améliorer la réussite et les réalisations des élèves;
- Intégration de l'apprentissage assisté par ordinateur dans les salles de cours;
- Enseignement et évaluations en fonction des résultats;
- Engagement continu pour l'amélioration de l'alphabétisation et de la numératie;
- Travail en collaboration avec divers partenaires de l'éducation;
- Entregent et excellentes aptitudes en communication;
- Esprit d'équipe.

En règle générale, les candidats doivent posséder un diplôme en enseignement ou un baccalauréat en éducation et être admissibles à la délivrance d'un brevet d'enseignement aux Territoires du Nord-Quest.

Nous prendrons en considération les critères suivants dans le processus d'embauche :

- Solides connaissances et compétences en enseignement primaire (de la 3^e et à la 6^e année);
- Toute expérience en enseignement (de la maternelle à la 12^e année) constitue un atout;
- Excellentes compétences en gestion de classe;
- Connaissance du programme scolaire prescrit des TNQ (ou volonté de se familiariser avec ce programme) pour l'enseignement du français langue première et les domaines connexes;
- Expérience de l'utilisation de données concrètes pour justifier les décisions pédagogiques;
- Expérience des classes multiniveaux et de la pédagogie différenciée;
- Compréhension et expérience de l'intégration de la technologie dans les classes;
- Maîtrise démontrée du français à l'oral et à l'écrit.

Politique d'emploi des Autochtones

Pour se voir accorder la priorité en vertu de la Politique d'emploi des Autochtones, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles.

En vertu d'une entente avec l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest, la priorité d'accès aux postes d'enseignants est accordée ainsi :

- Priorité 1 : enseignants qui ont reçu un avis officiel de mise en disponibilité.
- Priorité 2 : premier groupe prioritaire (GP1) personnes autochtones qui sont membres reconnus et descendants d'une Première nation, des Métis ou des Inuits originaires des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières actuelles.
- Priorité 3 : deuxième groupe prioritaire (GP2) personnes autochtones qui sont membres reconnus et descendants des Premières Nations, des Métis ou des Inuits originaires d'une région du Canada située à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières actuelles.
- Priorité 4 : enseignants qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 5 : enseignants dans un poste temporaire qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 6 : enseignants résidents des TNO qui ne sont pas encore employés par le GTNO ou qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 7 : enseignants qui ne sont pas actuellement des résidents des TNO et qui ne sont pas visés par l'une ou l'autre des priorités ci-dessus.

Vérification du casier judiciaire

Les candidats doivent se soumettre à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. À défaut de fournir une attestation satisfaisante, les candidats risquent de se voir disqualifier du concours.

Diversité et inclusion

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous invitons les personnes ayant une incapacité qui nécessite des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre des mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Admissibilité

Nous pourrions établir des listes de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables.

Équivalences

Les combinaisons équivalentes de formation et d'expérience sont prises en compte au cas par cas de la manière

suivante : une année d'expérience directe équivaut à une année d'études, ou une année d'études équivaut à une année d'expérience. Nous prendrons en compte au cas par cas toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Pour obtenir une liste complète des équivalences prises en compte pour ce poste, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines.

Aide au processus d'embauche

Pour savoir comment préparer et comment soumettre votre candidature, veuillez consulter [Preparer votre candidature](https://www.gov.nt.ca/careers/fr/pr%C3%A9parer-votre-candidature) (<https://www.gov.nt.ca/careers/fr/pr%C3%A9parer-votre-candidature>).

Renseignements sur le concours

No du concours: 26569

Date limite: 28 mai 2025, à 23 h 59, heure des Rocheuses

Salaire

Le salaire, établi au prorata en fonction du niveau d'études et de l'expérience confirmées, est compris entre 95 232 \$ et 153 748 \$ par année, auquel s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord établie selon la convention collective de l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest.

Renseignements seulement

Ministère des Finances

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife Centre, 5^e étage

C. P. 1320, Yellowknife NT X1A2L9

Tel.: 867-767-9154, poste 14106

Telec. : 867-873-0445

Courriel : jobsyk@gov.nt.ca (<mailto:jobsyk@gov.nt.ca>)

Remarque : Si vous ne recevez pas d'e-mail électronique qui confirme la réception de votre demande d'emploi, veuillez faire un suivi téléphonique.